

## Alerte sécheresse

Notre département est placé en vigilance sécheresse par arrêté du 14/04/2023. Vous trouverez ci-dessous des informations dans le but d'économiser l'eau.

**ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource**

**AU JARDIN**

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

**À LA MAISON**

- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage
- Ne faites pas tourner le lave-linge ou le lave-vaisselle à moitié vide
- Ne laissez pas l'eau couler en permanence pendant la toilette
- Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau. Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau

**LA CHASSE AUX FUITES**

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Le robinet ou une chasse d'eau qui fuit = une centaine de m<sup>3</sup> par an

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée. N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies.

Le printemps est là, les déchèteries sont **ouvertes** et nous vous rappelons que les **feux de toutes natures restent interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel,

Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

**Pensez à votre voisinage !**



### Tonte des pelouses

Nous vous rappelons ci-joints les horaires de tonte pour ne pas occasionner de gêne vis-à-vis de votre voisinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

## Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-dessous les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
7 juin 2023	Dechy	Mairie
14 juin 2023	Arleux	Café de l'In Sensée
21 juin 2023	Auberchicourt	Salle Coquelet
28 juin 2023	Lécluse	Mairie

Pas de permanence en juillet et août.

**Envoyez-nous vos articles !** Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 juin**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)



Mairie d'Estrées  
Tél : 03 27 89 61 21  
[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)  
[www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)



## AGENDA

Juin 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck	Fête des voisins 19 h dans les quartiers	Mairie fermée	
5	6	7	8	9	10	11
Médiathèque : 16h00 à 18h30  Enrobés rue d'Arleux et du Calvaire		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables Réunion pour le centre de loisirs 18h30 - Mairie	La Maison du Poulet	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	Marche avec le Collectif 1026 8h30 - Mairie
12	13	14	15	16	17	18
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck		Mairie fermée	11h00 - Square Maurice Sauvage Cérémonie du 18 juin 1940
19	20	21	22	23	24	25
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables	Fête de l'école avec l'APE, le corps enseignant et la municipalité  La Maison du Poulet	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
26	27	28	29	30	<b>Notes :</b> Mme CAULIER, Assistante Sociale, n'assurera pas de permanence en juin et juillet. Prochaine permanence le 3 août.	
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck			

## Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

La cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 aura lieu le dimanche 18 juin à 11h00 au square Maurice Sauvage (rassemblement à 10h45 à la mairie). La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

## Fêtes du Mont Carmel – 14 au 17 juillet 2023

Les fêtes du Mont Carmel auront lieu du 14 au 17 juillet prochain. La municipalité et les associations finalisent le programme dont vous trouverez ci-dessous une ébauche, sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté :

Samedi 15 juillet :

- Brocante en matinée de 8 h à 13 h
- Soirée concert au stade dès 19h, suivie du feu d'artifice (23 h). Il sera possible de se restaurer sur place.

Dimanche 16 juillet :

- Après-midi « ludique » dans le village.

Un programme détaillé vous sera communiqué avec les prochaines « Infos Village ».

Des informations vous seront également communiquées au fil de l'eau via le panneau lumineux et les réseaux sociaux. Réservez dès à présent votre week-end.

## Inscriptions brocante de la fête du Mont Carmel

Les inscriptions pour la brocante des fêtes du Mont Carmel auront lieu en mairie, dans la salle des mariages :

- Le mercredi 28 juin de 17h30 à 19h30 : riverains
- Le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 11h : estréziens
- Le samedi 8 juillet de 9h à 11h : ouvert à tous
- Le mercredi 12 juillet (s'il reste des places) de 17h30 à 19h30 : ouvert à tous

La brocante aura lieu le 15 juillet de 8h à 13h. Installation à partir de 6h.

Lors de l'inscription, les exposants doivent fournir leur pièce d'identité et la copie de la carte grise du véhicule qui rentrera dans la brocante. Les autres véhicules ne seront pas autorisés à entrer.

Tarif : 5€ l'emplacement de 5 mètres.

## ALSH – Été 2023

Cet été le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet. Principales sorties et activités : camping pour petits et grands, sortie à Bagatelle, Le Fleury, piscine...

Les dossiers d'inscription ainsi que le programme d'activités seront disponibles à partir du jeudi 8 juin et à restituer pour le vendredi 30 juin au plus tard. Une réunion d'information à destination des parents aura lieu le jeudi 8 juin à 18h30 à la salle des mariages de la mairie.

Etant donné la forte fréquentation et la limitation de nos effectifs à 90 enfants par semaine, nous donnerons la priorité aux enfants et petits-enfants de familles estrésiennes et enfin aux extérieurs. Les inscriptions seront donc ouvertes pour les enfants et petits-enfants de familles estrésiennes du 8 juin au 16 juin. Passée cette date du 16 juin, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée en mairie (estrésiens et extérieurs).

## Food Truck « Au plaisir » et Maison du poulet

- Le Food truck « Au plaisir » sera sur notre commune les **jeudis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin en soirée**. Il s'installera sur le parking avant de la mairie. N'hésitez pas à réserver par avance au 06 17 63 50 56.
- La **Maison du Poulet**, viendra les **vendredis 9 et 23 juin à partir de 18h30**. Située également sur le parking de la mairie, elle vous proposera : poulet, poulet label, jambonneau, patates au jus, saucisses de poulet et cuisses de poulet. Réservation souhaitée au 06 61 57 25 58.

## Fête de l'école – Vendredi 23 juin

Vendredi 23 juin, l'équipe enseignante, le conseil municipal et l'APE vous invitent à fêter la fin de l'année scolaire. Au programme :

- Jeux de Kermesse à l'école de 16h30 à 18h
- Chants et danses des enfants à partir de 18h30 (A l'école ou à la salle des fêtes en fonction des conditions météo)
- Remise des prix

Buvette et petite restauration sur place.

N'hésitez pas à vous manifester via notre adresse mail (ape@estrees.fr) ou notre page Facebook « APE Estrées 59151 » si vous souhaitez nous apporter votre aide pour tenir un stand lors de cet évènement.

## Marche COLLECTIF 1026 - Dimanche 11 juin 2023

Venez profiter avec les membres du COLLECTIF 1026 d'une **marche de détente** en famille le dimanche 11 juin 2023, au lendemain de la journée mondiale du bien-être. Après un rendez-vous devant **la mairie dès 8h30**, vous randonnerez, accompagné par les marcheurs de l'amicale laïque et sportive d'ESTREES, **durant environ 2 heures** ou moins ou plus ! Au retour, vous passerez par le local municipal **18bis rue du calvaire** où les archers du COLLECTIF 1026 vous attendront avec **une boisson rafraîchissante**.

**Participation gratuite**, merci de prévoir eau, collation, chaussures adaptées, protection pluie ou soleil.

## Travaux rue d'Arleux et du Calvaire- Lundi 5 juin

Des travaux d'enrobés à froid auront lieu le lundi 5 juin rue d'Arleux et rue du Calvaire. Le stationnement à cheval sur la chaussée sera interdit toute la journée. Merci de votre compréhension.

## Vigilance « canicule et fortes chaleurs »

Lors de la distribution de l'Infos Village du mois de mai, nous avons joint à celle-ci une demande d'inscription au registre communal dans le cadre de crise sanitaire, canicule, délestage... Si vous êtes concernés, n'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de nous le retourner en mairie. Ce document est strictement confidentiel et restera dans nos locaux.

